



École du Vieux Moulin  
03 86 60 92 06

## FOURCHAMBAULT

### Groupe scolaire du Riau



École Romain Rolland  
03 86 58 88 97

Année 2018/2019  
19 octobre 2018

### Membres du Conseil d'École

#### Présents :

Enseignants : Mmes Dounon, Oudin, Belin, Loreau, Alleaume, Godon, Lefebvre, Wilmo, Rault, Blin, Chauvet, M. Goichot (Directeur)  
Parents élus : Mmes Michot, Rigondet, Laurin, Volat, MM. Baca, Boiron, Yamashita  
Mairie : Mme Lacorne  
ATSEM : Mme Raoux  
DDEN : M. Talpin  
Centre Social : Mme Bougrat  
AVS : Mme Saffo

#### Absents excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Dantel  
Parents élus : Mmes Blond, Carpentier, Coudant, Deléflie, Jan, Martinez, Perret Edal, Richi  
Enseignants : Mmes Laforêt, Leloup, MM. Duriot, Bonny, Guyot (membres du RASED)  
ATSEM : Mme Ribeiro, M. Arriat  
AVS : Mmes Belicki, Cheron, Vallet

#### Attributions (Décret n°91-383 du 22 avril 1991)

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, en particulier les heures d'entrée et de sortie des classes.

Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

#### Ainsi, il s'occupe :

- des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux,
- de l'utilisation des moyens alloués à l'école,
- des conditions d'intégration des enfants handicapés,
- des activités périscolaires,
- de la restauration scolaire.

Le conseil d'école donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

### Résultats des élections de parents

320 électeurs inscrits,  
122 votants (38,13%, pourcentage en hausse), 15 votes blancs ou nuls, 99 suffrages exprimés.  
10 postes de titulaires étaient à pourvoir, 15 parents sont élus au titre de titulaires (10 postes à pourvoir) et de remplaçants (10 postes au maximum à pourvoir)

BACA Jean-Manuel	CE2
BLOND Barbara	PS
BOIRON Franck	CM1
CARPENTIER Charlene	CM2, CE1 et GS
COUDANT Marie-Christine	CM2
DELEFLIE Alice	GS
JAN Capucine	CE2
LAURIN Marlène	CE1
MARTINEZ Isabelle	CE2
MICHOT Florence	CE1 et CM1
PERRET EDAL Laure	MS
RICHI Sarah	PS et CP
RIGONDET Aurélie	CP
VOLAT Isabelle	GS
YAMASHITA Stéphane	CM1

### Bilan de rentrée

Effectifs par niveau et par classe :

Sur le groupe scolaire, les élèves sont actuellement 207.

Les effectifs sont en hausse par rapport à la même période l'année dernière (204 élèves à la rentrée 2017/2018). 137 élèves en élémentaire. 70 en maternelle.

	ULIS	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Madame Godon	ULIS	12												
Madame Dounon	CM2	21	21											
Madame Chauvet	CM1 CM2	21	6	15										
Madame Rault	CE2 CM1	21		9	12									
Madame Blin	CE1 CE2	21			10	11								
Madame Belin	CE1	22				22								
Madame Oudin	CP	19						19						
Madame Loreau	MS GS	23							15	8				
Madame	MS GS	23							15	8				
Madame	TPS PS	24										20	4	
		207	12	27	24	22	33	19	30	16	20	4		

Comme nouvelle collègue cette année : Mme Godon en ULIS école.

Mme Blin est passée de l'école maternelle à l'école élémentaire.

Cette équipe est complétée par :

- Le RASED :

Le poste du maître E, M. Guyot, a une décharge syndicale complète. Mme Wilmo apporte une aide ponctuelle aux élèves en difficulté et travaille avec le RASED.

Le réseau travaille sur le dépistage, le suivi des élèves et gère l'orientation en liaison avec la MDPH. Les parents ne doivent pas hésiter à solliciter le RASED (03 86 58 97 57).

- Une enseignante supplémentaire sur Fourchambault, Mme Leloup intervient dans le groupe scolaire dans les classes de TPS, CP et CE1 en ce début d'année. Elle fait partie du dispositif « Plus de Maîtres Que de Classes » et travaille à 100% sur les deux sites primaires de Fourchambault.

Les besoins ont été ciblés en juin dernier en conseil des maîtres et à l'issue de diverses évaluations. La priorité est toujours donnée au cycle 2 (CP, CE1 et CE2) :

- CP : combinatoire, construction du nombre, production d'écrit et projet lecteur
- CE1 : fluidité de lecture, stratégies de calcul
- CE2: fluidité de lecture

Elle intervient en co-animation dans la classe quand cela est possible et souhaitable et en ateliers externalisés avec des groupes de besoin. Elle est intervenue également à Romain Rolland la première semaine de septembre pour aider à l'accueil des TPS-PS.

Les besoins sont réévalués avec les maîtres des classes à chaque fin de période

- ATSEM : Mmes Raoux, Ribeiro qui sont toujours présentes et un nouvel ATSEM qui vient de Barbotine, M. Arriat.

- AVS

Une Auxiliaire de Vie Scolaire, Mme Sbaffo est toujours présente en ULIS. Trois Auxiliaires de Vie Scolaire interviennent en classe de CP, CE1 et CE2 : Mmes Cheron, Vallet et Belicki. Leur mission, distincte d'une mission d'enseignement, permet un accompagnement spécifique dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

- Services civiques : Mmes Germain et Pointe, ont commencé le 1er octobre.

## Le LSUN : livret scolaire unique numérique

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent à compter de la rentrée scolaire 2016 pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième".

Le livret sera consultable sur Internet par les parents grâce à un code confidentiel qui n'a toujours pas été transmis. Il sera donc communiqué à une fréquence semestrielle en version papier.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Livret Scolaire Unique

Du CP à la 3ème

Bilans Attestations Outils Suppressions Paramétrage

Q Saisie individuelle et recherche de bilans

☰ Saisie collective des éléments de programme

📁 Saisie collective des acquis scolaires

📍 Saisie collective des parcours éducatifs

📄 Edition de livrets scolaires

## Agir contre le harcèlement

Monsieur Goichot résume le dossier de présentation du 26 novembre 2013 intitulé « agir contre le harcèlement à l'école ». Il ajoute que l'équipe enseignante reste très attentive à la libre parole des enfants. Ceux-ci doivent pouvoir communiquer facilement avec les enseignants, les parents.

## QUE FAIRE ? QUI CONTACTER ?

Dans un premier temps, pour parler de harcèlement, vous pouvez vous rapprocher de votre école ou établissement. Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, vous pouvez contacter les numéros suivants ou vous référer aux fiches conseils.

**N°STOP HARCÈLEMENT**  
**0808 807 010\***

Le n° Stop harcèlement vous permet de dialoguer avec des spécialistes de l'association l'École des parents et des éducateurs d'Ile-de-France. Ils vous écouteront, vous donneront des conseils et vous mettront en relation avec le « référent harcèlement » de votre académie en cas de besoin.

**N°NET ECOUTE**  
**0800 200 000\*\***

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le n° net Ecoute, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Ecoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

En cas de problème, les parents doivent aller voir les enseignants. Le directeur rappelle cependant que les problèmes inter-personnels entre parents ne doivent pas entrer dans l'école.

## Modification et approbation des règlements

- Présentation et lecture des règlements des écoles dont fait partie la **Charte de la laïcité**.

Le Conseil d'école n'apporte pas de modification au règlement intérieur de l'école, hormis les nouveaux horaires suite au passage à la semaine de 4 jours.

- Le règlement est adopté à l'unanimité.

## Plan Particulier de Mise en Sécurité

Chaque école actualise son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

Durant l'année scolaire, l'école organise 2 exercices incendie obligatoires dont 1 au cours du premier mois de l'année scolaire et 2 exercices PPMS dont 1 obligatoire au titre du PPMS "attentat-intrusion". Pour cet exercice particulier, les parents seront avertis en amont de la date prévue et les parents élus seront sollicités pour y participer. Préparer les élèves à de tels exercices dès le plus jeune âge est

désormais une nécessité. Les exercices permettent de répéter les postures correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants. Un exercice de confinement suite à un exercice d'évacuation a eu lieu le 5 octobre sur les deux sites.

Il est mis à jour chaque année. Le Directeur demande aux parents de bien vouloir signaler tout changement de numéros de téléphone.

### **L'accompagnement à la scolarité**

Mme Bougrat du Centre Social expose le dispositif qui est financé par la CAF.

Huit personnes interviennent sur les deux écoles de Fourchambault. L'accompagnement à la scolarité a lieu les lundis, jeudis et vendredis à l'école du Vieux Moulin. Les enseignants repèrent les élèves qui pourraient bénéficier du dispositif gratuit pour les familles.

Les familles sont ensuite contactées par le Centre Social. Un contrat est ensuite signé entre les intervenants du CS, l'enfant, la famille et l'enseignant.

Les objectifs peuvent porter sur une ou plusieurs disciplines mais aussi sur l'autonomie ou l'organisation. Les devoirs ne sont pas forcément terminés à la fin de la séance. Un enfant ne peut bénéficier que de deux séances par semaine.

Dorénavant, un goûter sera offert par le Centre Social aux enfants (pain, confiture, chocolat, fruits). Le coût de ce goûter s'élèvera à environ 800 € sur l'année.

24 élèves sont pris en charge par ce dispositif sur l'école du Vieux Moulin.

### **Les activités du premier trimestre**

#### **Les Activités Pédagogiques Complémentaires :**

La séance de 3/4 d'heure d'APC a lieu le mardi et le jeudi pour les élèves concernés.

Au Vieux Moulin de 16h à 16h45

À Romain Rolland de 16h10 à 16h55

Elles porteront exclusivement sur la lecture. Ce sont les enseignants qui choisissent les élèves concernés et leurs choix ne sont pas dictés par le fait que tous les enfants doivent participer aux APC.

La municipalité a pris la décision d'offrir un goûter à tous les enfants de l'école maternelle Romain Rolland qui bénéficient des APC.

#### **École et cinéma :**

Toutes les classes, soit 137 élèves du Vieux Moulin, participent cette année au dispositif. Une participation de 2€ pour chaque film sera demandée aux familles. Cette année il n'est plus demandé d'adhésion au dispositif (6 € par élève) ce qui représente un allègement financier conséquent.

Les sorties École et Cinéma dépassant le temps scolaire obligatoire, les enseignants se réservent le droit de ne pas emmener les élèves présentant des comportements inadaptés mettant leur sécurité en cause.

#### **Natation :**

Tous les CE1 et les élèves d'ULIS vont à la piscine depuis le 21 septembre et ce jusqu'au 25 janvier.

- Le nombre d'élèves de CE1 a augmenté. Cela pose

des problèmes au niveau du transport. Le Centre Social a proposé de mettre le mini-bus et son chauffeur à disposition des écoles de Fourchambault. Le directeur et l'équipe pédagogique remercient le Centre Social pour cette aide précieuse.

- Normalement, les deux bassins sont ouverts à la piscine. Le vendredi, un seul bassin est ouvert. Les 60 enfants sont donc dans le même bassin, ce qui est peu propice à un apprentissage dans de bonnes conditions. Les conseillers pédagogiques EPS ont été saisis du dossier.

Le Directeur remercie les parents ou grands-parents volontaires et efficaces qui accompagnent assidûment les élèves.

#### **Cross (élèves de CE2, CM1, CM2 et grands d'ULIS) :**

La matinée s'est très bien passée. Un très bon taux de réussite dans les contrats.

De nombreux parents présents pour encadrer la sortie. Les enseignantes et M. Goichot en profitent pour les remercier de leur aide précieuse.

#### **M'tes dents**

Les élèves de CP ont pu bénéficier de cette intervention malgré la sortie du Réseau de Réussite Scolaire.

Les enfants ont reçu une brosse à dents et un gobelet. Les infirmières ont pu dispenser des conseils sur l'hygiène dentaire et alimentaire. Ils ont appris comment bien se brosser les dents.

Dans la classe, un arbre à pommes permet de lister les élèves qui se sont rendus chez le dentiste.

#### **Musique**

- Intervention de M. Berger de l'AMF à l'école maternelle Romain Rolland sur le thème de l'Afrique (percussions).
- Dans le cadre du Festival Pincés à linge, le quatuor Léonis est intervenu pour présenter les instruments à cordes dans les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et ULIS.
- Toujours dans le cadre du Festival Pincés à linge, deux clowns musiciens ont présenté les instruments à vent aux élèves de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.



## Bilan des coopératives

Les coopératives sont affiliées à l'organisme national qu'est l'OCCE.

Un changement de banque et de mandataires étant actuellement en cours, les bilans ne peuvent être présentés. Ils le seront au prochain Conseil d'École.

Mandataire à Romain Rolland : Mme Lefebvre (qui remplace Mme Blin)

Mandataire au Vieux Moulin : Mme Oudin (qui remplace Mme Lassalle)



*Le spectacle Hou ! des frères Peuneu  
du festival les Zaccros d'ma Rue  
le 3 juillet 2018*

## Travaux dans l'école

### Vieux Moulin :

Prévus

- Équiper l'espace entre les bancs de bacs pour mettre des fleurs.

Demandés

- Les pigeons : M. Goichot a fait un courrier au Maire suite au nombre très important de pigeons sur le toit dans la cour du Vieux Moulin pour demander une solution sanitaire. Environ une centaine de volatiles sont présents. Deux cadavres ont été enlevés cette semaine dans la cour et sur le rebord d'une fenêtre.

- Pour une question de sécurité : enlever plus souvent l'important dépôt de boue qui se fait avant la buse passant sous l'accès PMR de la garderie des petits afin de supprimer la zone glissante et dangereuse.

- Prévoir une zone de rangement pour le matériel d'EPS.  
- sonnette extérieure qui dysfonctionne

Réalisés

- Peinture des jeux de cour.

### Romain Rolland :

Réalisés :

- Connexion des classes et achat de tablettes numériques.  
- Ajout de goudron dans les trous de la cour et autour de l'arbre.

Demandés :

- Connecter les classes et acheter 3 ordinateurs portables.  
- Achat d'un photocopieur couleur.  
- Fixer les vidéoprojecteurs.

Les enseignants remercient les services techniques pour le travail réalisé.

## Projets de l'Association des Parents d'Élèves des Écoles du Riau

Dates à retenir :

- vente de crêpes : le 12 novembre sur les deux sites  
- marché de Noël : le samedi 15/12 à la salle polyvalente de Fourchambault de 11 heures à 22 heures. Il aura lieu en même temps que la parade de Noël.

Le soir, un concert sera donné par les Magmamoca et une tartiflette géante sera proposée.

- brocante : Dimanche 7 avril

- kermesse : date à définir. La présidente de l'APEER demande si l'école de musique pourrait intervenir à cette occasion.



## Questions diverses

### Questions diverses des parents

- Un carnaval ne pourrait-il pas être mis en place en élémentaire ?

### Réponse du Conseil des Maîtres de cycle 2 et 3 :

- L'équipe n'identifie aucun objectif pédagogique à la fabrication de costumes et à l'organisation du carnaval.

- Les heures d'arts visuels sont déjà mobilisées sur d'autres projets (cérémonie pédagogique, films d'animation, école et cinéma, fabrication d'objets pour le marché de Noël...)

- L'équipe pédagogique peut proposer une matinée déguisée aux élèves de l'élémentaire.

### Question des enseignants

- Les élèves arrivent de la cantine à 13h30, ils sont énervés et n'ont pas le temps de passer aux toilettes. Les horaires n'ayant pas changé, d'où vient le problème ?

### Réponse de Mme Lacorne :

Les enfants du premier service partiront au restaurant scolaire un peu plus tôt.

### Remarque du DDEN

M. Talpin souligne la diversité des projets pédagogiques, l'investissement du Centre Social et de la municipalité.

Fin de la séance : 20h

Secrétaires :

Mme Chauvet et Mme Volat

Président de séance :

M. Goichot

### Agenda

Vente de crêpes : **12 novembre**

Marché de Noël : **dimanche 15 décembre**

Prochain Conseil d'École : **vendredi 15 février**

Brocante : **7 avril**

Tours de Chants : **mardi 4 et 11 juin à 18h**

Dernier Conseil d'École : **date à définir**

Kermesse : **date à définir**